

Une éolienne dans le jardin

Chez les Audiger, on produit son électricité et on consomme son eau. Portrait d'un "écolo" qui ne se présente pas comme tel.

Jérôme Audiger a une éolienne dans son jardin. Elle mesure 11,50 m. Ce n'est pas un hasard. « Au-dessus de 12 mètres, il faut un permis de construire, ça complique les choses », explique ce garagiste qui réside à Saint-Senoch, dans le Lochois. Un garagiste atypique, qui cultive aussi la terre et possède des animaux. Écolo sans s'en targuer, écocitoyen sans l'afficher, Jérôme Audiger a bétonné lui-même le mât de son éolienne domestique, histoire de réduire les frais. « Ça fait longtemps que le projet me trottait dans la tête, j'ai prospecté par Internet et opté pour une des rares - entreprises apparemment intéressées par les demandes des particuliers. »

Pendant des mois, l'homme a eu l'œil fixé sur son anémomètre, quantifiant la « performance » du vent, croisant ses propres résultats avec ceux fournis - encore une fois - par Internet.

« J'ai la chance d'être situé au bout d'un couloir sud-ouest dominant, même quand ça souffle peu, les pales de l'éolienne tournent quand même. »

Son éolienne n'est installée que depuis le 31 mars. L'opération a coûté 22.000 € et devrait devenir rentable au bout de

sept ans. « L'énergie produite va me permettre de diminuer ma facture ; le surplus sera vendu au fournisseur d'énergie privé que j'ai choisi depuis l'ouverture du marché à la concurrence. »

Ce n'est cependant pas tant pour faire des économies que pour rester fidèle à une certaine logique que le garagiste écologiste a franchi le pas. « À la maison, l'eau potable est gratuite - elle provient d'un puits doté d'une génératrice que j'espère alimenter à court terme grâce à l'éolienne - mais ce n'est pas pour autant que j'exhorte les enfants à la gaspiller. Quant aux animaux, ils sont là pour manger l'herbe. En terme d'entretien des abords de la propriété, c'est encore ce qui se fait de plus naturel. »

Inutile de préciser que chez les Audiger, les lampes sont basse consommation, que le tri est généralisé, et qu'il y a longtemps qu'on a abandonné le fuel pour le bois, puis le bois pour une clim réversible « que l'on réserve aux seules pièces surchauffées du premier étage ; la fraîcheur des murs en tuffeau étant bien suffisante pour le reste du bâtiment ».